



STRATÉGIE BIOALIMENTAIRE MONTÉRÉGIE

FINANCEMENT DE 4 PROJETS BIOALIMENTAIRES

Marieville, le 2 juin 2021 – Les partenaires de l’*Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire pour la réalisation de projets structurants en Montérégie 2018-2022* sont fiers d’annoncer, dans le cadre du deuxième appel de projets, l’octroi d’un soutien financier à quatre projets porteurs pour le secteur bioalimentaire de la région.

Projets financés — deuxième appel de projets

Un montant total de près de 171 000 \$ vient d’être attribué à quatre projets issus du milieu qui permettront de valoriser les bonnes pratiques agroenvironnementales, de soutenir la protection du territoire agricole ou encore d’améliorer la compétitivité des entreprises par l’implantation de meilleures pratiques d’affaires. La liste des projets financés est disponible sur le site www.monteregie.quebec.

Projets structurants

Les partenaires de l’entente ont adopté, en juin 2020, une [planification stratégique](#) s’appuyant sur la mobilisation et la concertation des acteurs du domaine bioalimentaire pour la réalisation de 21 actions structurantes définies à partir des enjeux du milieu. Les deux appels de projets ont constitué l’un des moyens mis en place pour assurer la réalisation de certaines cibles de cette Stratégie bioalimentaire.

La Stratégie bioalimentaire Montérégie offre également son soutien à d’autres projets structurants déployés à l’échelle régionale, développés en co-construction ou encore mobilisant plusieurs partenaires. Parmi les grandes thématiques de ces projets, notons la santé psychologique des agriculteurs, la lutte au gaspillage alimentaire par la valorisation des surplus agroalimentaires, la consolidation des initiatives et des outils de promotion pour les entreprises bioalimentaires et la récupération des plastiques agricoles.

À propos de l’entente sectorielle et de la Stratégie bioalimentaire Montérégie

L’entente sectorielle rassemble autour de la table une diversité de partenaires concernés par le secteur bioalimentaire, que sont les directions régionales de la Montérégie-Est et de la Montérégie-Ouest du ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation, la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Montérégie, le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation, la Direction de la santé publique de la Montérégie, Tourisme Montérégie, la Fédération de l’UPA de la Montérégie, les 14 MRC de la Montérégie ainsi que l’agglomération de Longueuil. Le montant global de l’entente totalise un peu plus d’un million de dollars, échelonné sur trois ans. Tandis que l’entente sectorielle actuelle prendra fin en mars 2022, des discussions sont en cours pour assurer son renouvellement.

— 30 —

Pour plus d’informations :

Maëva Lucas, coordonnatrice de la Stratégie bioalimentaire Montérégie

mlucas@mrcrouville.qc.ca

450-460-2127 poste 324